REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

VERNIER
Une Ville pas Commune

Genève, le 10 mai 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et de la Ville de Vernier

Intégrer par les pratiques citoyennes - Ici Genève: un nouvel outil démocratique de proximité fait ses preuves

La phase pilote du premier Conseil des habitant-e-s prendra fin en juin prochain dans la commune de Vernier. Outil démocratique novateur, il permet aux habitant-e-s de faire émerger des idées concrètes et d'avoir un impact sur la politique communale. Une Assemblée conclusive, lors de laquelle les autorités verniolanes s'engagent à fournir des réponses élaborées aux différentes recommandations reçues, viendra clôturer la phase pilote du dispositif le 12 mai prochain.

Le département de la cohésion sociale (DCS), par l'intermédiaire du bureau de l'intégration des étrangers (BIE), s'est fixé comme but, afin d'améliorer le vivre-ensemble, de favoriser la participation des résident-e-s étranger-e-s du canton de Genève. Avec sa démarche "Intégrer par les pratiques citoyennes - Ici Genève", qui part du postulat que la participation politique non conventionnelle, c'est-à-dire ne nécessitant pas de droits politiques formels, comporte un important potentiel d'intégration et de création de cohésion sociale, des outils démocratiques sont développés et mis à disposition des habitant-e-s des communes genevoises.

A Vernier, la politique c'est vous! Ces mots, symboles d'une campagne de mobilisation, donnent du sens à la coordination métier et aux soutiens financiers que l'Etat de Genève, par l'intermédiaire du BIE, tout comme la Confédération, par l'intermédiaire de la Commission fédérale des migrations, amène aux communes dans le développement d'outils démocratiques qui se situent toujours plus à la portée des habitant-e-s, en complément des possibilités préexistantes. Ce afin d'améliorer les conditions-cadres de leur participation citoyenne et mettre dans leurs mains des moyens d'action concrets.

Un premier dispositif de Conseil des habitant-e-s et ses mesures d'encouragement, a démarré en janvier 2019 et durera jusqu'en juin 2021 dans sa phase pilote en Ville de Vernier. Dans un cadre délibératif et inclusif, les décisions des participant-e-s seront prises en compte et auront un impact sur la politique communale. A ce stade, de nombreux points de satisfaction ont déjà été identifiés par l'ensemble des parties prenantes, notamment en ce qui concerne la qualité des délibérations qui se sont tenues et la septantaine de propositions qui en ont résulté ou la fréquentation des formations associatives à la participation politique et des formations à la délibération. Plus précisément, le niveau d'investissement des parties prenantes, de représentativité des participant-e-s aux activités ou encore leur motivation importante à participer d'autant plus à la vie locale après avoir intégré le projet constituent autant de points forts de ce dernier.

Cette première expérience s'appuie sur une collaboration soutenue entre le BIE, la Ville de

Vernier, l'Institut d'étude de la citoyenneté de l'Université de Genève, l'Université populaire albanaise et d'autres organismes partenaires. L'engagement d'un large réseau d'acteurs locaux, avec des services communaux verniolans particulièrement impliqués, aura également contribué à favoriser la durabilité du projet. Du reste, avec un soutien marqué de Thierry Apothéloz, le BIE travaille actuellement avec ses partenaires communaux, institutionnels et privés à la préparation de la mise en œuvre de dispositifs de ce type sur différents niveaux de territoires, soit des quartiers, une nouvelle commune et le canton.

Un moment significatif du projet, à savoir son Assemblée conclusive, se tiendra en présence du Conseil administratif, de Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale (DCS) et des participant-e-s aux Tables délibératives. Suite à la restitution des rapports des 3 Tables délibératives aux autorités verniolanes en décembre 2020 et un premier bilan commun du projet, cette Assemblée, dont le point d'orgue sera la présentation des réponses élaborées par l'administration verniolane, clôturera la phase pilote du dispositif. Cette séance aura lieu le **12 mai 2021, de 18h00 à 20h15, en visioconférence**.

Pour en savoir plus et s'inscrire: www.icigeneve.ch

Pour toute information complémentaire:

- *DCS: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de communication, DCS, T. 022 546 54 32;*
- *Ville de Vernier: M. Martin Staub, Conseiller administratif, T. 079 705 80 07 ou M. Florian Kettenacker, responsable du service de la cohésion sociale, T. 079 558 98 46.*